



Projet n° 2024-1-SE01-KA220-SCH-000243601

Transformer l'éducation, embrasser la diversité

PLAN D'ACTION DU WP4

Mettre en pratique une politique d'IA responsable et inclusive

Une feuille de route concrète pour les autorités éducatives, les écoles et les organisations partenaires

Objectif du plan d'action

Transformer le Rapport de réforme de la politique BridgeAI en actions assignées, limitées dans les délais et mesurables que les écoles et les autorités éducatives peuvent mettre en œuvre, surveiller et améliorer.



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les opinions exprimées sont cependant celles de l'auteur(s) uniquement(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence européenne de direction pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenus responsables

Résumé exécutif de la mise en œuvre

Ce plan d'action accompagne le rapport de réforme de la politique BridgeAI WP4. Il traduit huit recommandations politiques en un programme de mise en œuvre de 24 mois pour les autorités européennes et nationales, les organismes éducatifs régionaux et locaux, les écoles, les enseignants, les élèves, la société civile et les fournisseurs de technologies.

Règle de mise en œuvre

Aucune utilisation de l'IA ne devrait être mise à l'échelle parce qu'elle est nouvelle ou populaire. Le déploiement ne devrait être envisagé que lorsqu'un besoin éducatif ou d'inclusion clairement identifié est démontré, que les garanties sont en place, que les enseignants et les élèves sont préparés et que le suivi confirme des bénéfices sans effets disproportionnés.

Les cinq phases de mise en œuvre

Phase	Synchronisation	Résultat principal
1. Mettre en place	Mois 0-3	Gouvernance, propriété, inventaire de base et garanties provisoires.
2. Préparation	Mois 3 à 6	Politiques, critères d'outils approuvés, formation et conception de la littératie IA.
3. Pilote	Mois 6-12	Des pilotes limités, axés sur l'inclusion, avec collecte de preuves.
4. Évaluer	Mois 12-18	Examen indépendant, mesures correctives et décisions d'échelle/arrêt.
5. Intégration	Mois 18-24	Intégration durable, rapports annuels et amélioration continue.



Huit objectifs stratégiques

1. Créer une gouvernance de l'IA responsable et fondée sur les droits.
2. Protéger les données des enfants par la confidentialité par conception.
3. Garantir une alphabétisation progressive de l'IA à chaque apprenant.
4. Créer une compétence et un soutien durables dans la main-d'œuvre.
5. Utilisez l'IA pour promouvoir l'inclusion et l'accès égalitaire.
6. Veillez à la transparence, à l'équité et à une supervision humaine significative.
7. Moderniser l'évaluation et la pratique de l'intégrité académique.
8. Institutionnaliser la participation des élèves, des familles et de la communauté.

1. Champ d'application, propriété et principes de mise en œuvre

1.1 Portée

Le plan s'applique à l'IA utilisée pour l'enseignement, l'apprentissage, le soutien à l'évaluation, l'accessibilité, la traduction, l'administration, l'orientation, l'analytique et la communication dans l'enseignement scolaire. Elle couvre les systèmes institutionnels fournis et les outils publics utilisés par le personnel ou les apprenants à des fins liées à l'école.

1.2 Niveaux de gouvernance

Niveau	Responsabilité principale
Européen / transnational	Directives communes, échange de connaissances, financement, ressources de compétences partagées et indicateurs comparables.
Ministère national / régulateur	Normes minimales, résultats du programme, alignement juridique, financement, supervision et suivi national.
Autorité régionale / locale	Soutien aux achats, listes d'outils approuvés, réseaux de formation, expertise DPO et pilotes coordonnés.
École / institution	Protocole local, décisions axées sur l'objectif éducatif, préparation du personnel/élèves, supervision et intervention en cas d'incident.

Classe / apprenant	Utilisation responsable, divulgation, vérification, réflexion, retour d'information et respect des limites convenues.
--------------------	---

1.3 Principes non négociables

L'objectif éducatif avant la sélection de la technologie.

Responsabilité humaine pour chaque décision conséquente.

Les droits des enfants, la sécurité et l'intérêt supérieur.

Minimisation des données et systèmes sécurisés et approuvés.

Accès égal et tests pour les impacts différents.

Informations claires, contestabilité et recours.

Participation des élèves et agence adaptée à l'âge.

Échelle fondée sur des preuves, révision ou arrêt.

2. Rôles et responsabilité

Acteur	Responsable de	Responsabilité concrète minimale
Ministère national	Étage des politiques et programme d'études	Émettre des normes minimales en matière d'IA, définir les résultats de la littératie en matière d'IA, financer la mise en œuvre et publier chaque année les résultats nationaux.
Protection des données / organismes de régulation	Usage légal et respectueux des droits	Fournir des conseils spécifiques à l'éducation, soutenir les évaluations d'impact et enquêter sur les non-conformités graves.
Autorité régionale/locale	Activation opérationnelle	Coordonnez les achats, les outils approuvés, la formation, le soutien à l'accessibilité, les conseils juridiques et l'escalade des incidents.
Organe directeur / dirigeant de l'école	Conformité institutionnelle et qualité de l'apprentissage	Approuver le protocole de l'école, nommer le responsable IA, allouer les ressources,

		examiner les pilotes et faire rapport chaque année.
Groupe de gouvernance de l'IA scolaire	Gouvernance quotidienne	Maintenir un inventaire, examiner les cas d'usage, consulter les parties prenantes, évaluer les risques, surveiller les KPI et recommander des décisions d'échelle/arrêt.
Enseignants	Utilisation pédagogique et supervision des apprenants	Définir le but, enseigner l'usage responsable, vérifier les résultats, repenser l'évaluation et signaler les incidents.
Apprenants	Participation responsable	Respectez les règles, divulguez l'utilisation, protégez les données, vérifiez les informations et participez à la révision.
Familles / société civile	Assurance communautaire	Contribuer à l'inclusion des connaissances, soulever des préoccupations et participer à l'évaluation annuelle.
Fournisseurs de technologies	Exploitation sûre et transparente du produit	Documenter les flux et limites de données, soutenir la suppression/audit, respecter les exigences d'accessibilité et signaler les incidents.

Désignation obligatoire d'un responsable

Chaque autorité et école participante devrait identifier un responsable responsable et un adjoint. La responsabilité collective sans propriétaire nommé n'est pas suffisante.

3. Mesures de mise en œuvre stratégiques



Co-funded by
the European Union

Financé par l'Union européenne. Les opinions exprimées sont cependant celles de l'auteur(s) uniquement(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence européenne de direction pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenus responsables

Les codes d'action ci-dessous doivent être conservés dans les plans locaux et les rapports de suivi afin que les progrès puissent être comparés entre organisations.

SO1. Gouvernance fondée sur les droits

Créez une structure décisionnelle claire afin que chaque utilisation de l'IA ait un but, un propriétaire, une classification des risques et une voie de relecture.

ID / action concrète	Lead / support	Synchronisation	Livrable et KPI
1.1 Publier un cadre minimum national/régional définissant les usages autorisés, conditionnels et interdits de l'IA éducative.	Ministère / autorité ; Experts juridiques, DPO et de l'éducation	M0-6	Cadre publié ; Cycle d'évaluation et itinéraire de plainte défini.
1.2 Créer un groupe de gouvernance de l'IA dans les écoles et nommer un responsable et un adjoint en IA.	Responsable de l'école / organe directeur	M0-3	Groupe nommé ; Termes de référence ; Calendrier des réunions.
1.3 Compléter un inventaire de référence des outils et cas d'utilisation de l'IA, y compris l'utilisation informelle du personnel et des élèves.	Responsable IA de l'école ; Informatique et enseignants	M0-3	100 % des outils connus sont enregistrés avec le but, les utilisateurs, les données et le statut.
1.4 Adopter un protocole d'IA scolaire accessible et le communiquer au personnel, aux élèves et aux familles.	Organe de gouvernance de l'école	M3-6	Protocole approuvé ; des versions traduites/accessibles publiées ; accusé de réception enregistré.

SO2. Confidentialité dès la conception et marchés d'offres sécurisés

Éviter une exposition inutile des données personnelles des enfants et veiller à ce que seuls les systèmes appropriés soient approuvés par l'institution.

ID / action concrète	Lead / support	Synchronisation	Livrable et KPI
2.1 Créer une évaluation d'outil approuvé couvrant les flux de données, la base juridique, les termes d'âge, la sécurité, la rétention, les sous-processeurs, l'entraînement et la suppression du modèle.	Approvisionnement par autorité + DPO	M0-6	Modèle d'évaluation utilisé pour 100 % des outils approuvés par l'institution.
2.2 Effectuer une évaluation DPIA et des droits de l'enfant et de l'équité pour les cas d'utilisation sensibles ou à fort impact avant l'approbation du pilote.	Contrôleur / DPO ; Responsable de l'inclusion	Avant utilisation	Évaluation signée ; les risques réduits au niveau accepté ; Risques résiduels enregistrés.
2.3 Mise en place des systèmes pour une collecte minimale de données, un accès restreint, une courte conservation et suppression à la sortie.	Responsable IT / fournisseur	M3-9	Preuves de configuration ; revue d'accès ; Test de déletion terminé.
2.4 Former tous les utilisateurs à ne jamais saisir d'informations identifiables ou sensibles de l'apprenant dans des	Responsable IA / enseignants de l'école	M3-6 et annuelle	90 % de complétion du personnel par M6 ; Instruction de l'élève avant la première utilisation.

services publics d'IA non approuvés.			
--------------------------------------	--	--	--

SO3. La maîtrise des bases de l'IA pour chaque apprenant

Fournir des connaissances et compétences adaptées à l'âge pour une utilisation critique, éthique et responsable de l'IA.

ID / action concrète	Lead / support	Calendrier	Livrable et KPI
3.1 Définir les résultats par tranche d'âge couvrant les bases de l'IA, les incitations, la vérification, les biais, la vie privée, la paternité, la désinformation, les droits et la participation civique.	Ministère / organisme de programme	M3-9	Les résultats sont correspondus aux étapes du programme et aux matières.
3.2 Intégrer les ressources BridgeAI dans au moins trois domaines de programme plutôt que d'isoler l'IA uniquement dans l'informatique.	Équipe de programme scolaire	M6-12	Trois cartographies thématiques ; Plans de cours et preuves d'évaluation.
3.3 Exiger la réflexion et la divulgation de l'apprenant chaque fois que l'IA contribue de manière significative au travail évalué.	Écoles / enseignants	À partir de la M6	Méthode de divulgation courante utilisée ; Réflexion de l'apprenant échantillonnée trimestriellement.
3.4 Fournir des conseils accessibles et multilingues aux apprenants, incluant des exemples de	Autorité / écoles / élèves	M3-9	Des directives testées avec les apprenants cibles et publiées dans les formats nécessaires.

pratiques sûres et non sûres.			
-------------------------------	--	--	--

SO4. Capacité de la main-d'œuvre et soutien professionnel

Assurez-vous que les dirigeants, enseignants et personnel de soutien puissent prendre des décisions éclairées et utiliser l'IA sans affaiblir le jugement professionnel.

ID / action concrète	Lead / support	Synchronisation	Livrable et KPI
4.1 Organiser une formation fondamentale spécifique à chaque poste : gouvernance pour les dirigeants ; la pédagogie et l'évaluation pour les enseignants ; accessibilité/protection pour le personnel de soutien.	Responsable de formation par l'autorité	M3-9	90 % du personnel de cible formé ; Confiance et connaissances avant et après enregistrées.
4.2 Créer un helpdesk ou une voie de support nommée pour la pédagogie, la protection des données, l'accessibilité et les questions techniques.	Autorité régionale/locale	M3-6	Route de réponse publiée ; 80 % des questions répondaient dans le SLA convenu.
4.3 Établir des communautés d'apprentissage par les pairs et des revues pratiques trimestrielles en utilisant les cas BridgeAI.	Réseaux scolaires	M6-24	Au moins une session par trimestre ; Ressources et décisions documentées.

4.4 Allouer un temps protégé aux enseignants pour planifier, tester et évaluer l'apprentissage soutenu par l'IA.	Responsables / autorités scolaires	À partir de la M6	Allocation du temps enregistrée ; Impact sur la charge de travail examiné trimestriellement.
--	------------------------------------	-------------------	--

S05. Inclusion et accès égal

Prioriser les usages de l'IA qui éliminent les obstacles pour les apprenants multilingues, migrants/réfugiés, handicapés et défavorisés socioéconomiquement.

ID / action concrète	Lead / support	Synchronisation	Livrable et KPI
5.1 Sélectionner les problèmes pilotes via une évaluation des besoins d'inclusion, et non via la disponibilité des fournisseurs.	Responsable de l'inclusion scolaire + élèves	M3-6	Évaluation des besoins réalisée ; Groupe prioritaire et bénéfice attendu définis.
5.2 Traduction pilote, simplification ou support d'accessibilité avec une étape de révision humaine et alternative non IA.	Enseignants / spécialistes du soutien	M6-12	Protocole pilote ; les données de référence et de résultats ; itinéraire alternatif disponible.
5.3 Résultats des tests et expérience utilisateur dans les langues, handicaps, genres et origines pertinents.	Autorité / chercheurs / société civile	M6-15	Désagrégation des résultats d'erreur et d'expérience ; Journal des actions correctives.
5.4 Fournir des appareils, de la connectivité, des formats accessibles et un accès supervisé lorsque l'accès à domicile est inégal.	Autorité / école	M3-18	Écarts d'accès mesurés et réduits ; Aucune tâche requise ne dépend de l'accès privé payant.

SO6. Transparence, équité et supervision humaine

Rendez l'implication de l'IA visible, susceptible d'être évaluée et remise en question, surtout lorsqu'elle peut affecter les opportunités des apprenants.

ID / action concrète	Lead / support	Synchronisation	Livrable et KPI
6.1 Publier des avis en langage clair expliquant où l'IA est utilisée, son objectif, ses données, ses limites, son évaluateur humain et la voie du défi.	Contrôleur / école	Avant utilisation	Avis disponible pour chaque utilisateur concerné sous forme accessible.
6.2 Interdire les décisions entièrement automatisées concernant l'admission, le placement, la notation, la progression, la discipline ou l'éligibilité au soutien.	Ministère / organe de gouvernance de l'école	Immédiat	La prohibition incluse dans la politique ; L'audit ne trouve aucune décision de conséquence entièrement automatisée.
6.3 Définir les normes d'évaluation humaine : compétence, vérification des preuves, pouvoir de dérogation, documentation et escalade.	Groupe d'IA des autorités / écoles	M3-6	Consultez la liste de contrôle utilisée pour toutes les décisions importantes prises en charge par l'IA.



6.4 Surveillez la performance différentielle et suspendez les systèmes lorsque le biais matériel ou le dommage inexplicable persiste.	Autorité / évaluateur indépendant	Trimestriel	Examen d'équité terminé ; seuil de suspension et décisions documentées.

S07. Évaluation et intégrité académique

Préserver de véritables preuves d'apprentissage tout en enseignant un usage responsable et transparent.

ID / action concrète	Lead / support	Synchronisation	Livrable et KPI
7.1 Classer les tâches d'évaluation comme interdites par l'IA, limitées ou intégrées par l'IA, et indiquer les conditions avant le début du travail.	Responsable de l'évaluation scolaire / enseignants	M3-9	100 % d'évaluations sélectionnées identifiées ; Règles communiquées.
7.2 Repenser les évaluations sélectionnées pour inclure des brouillons, une défense orale, des preuves de procédure, une réflexion ou une demande authentique.	Équipes sujets	M6-12	Au moins deux tâches repensées par matière participante ; Modération terminée.
7.3 Adopter une procédure d'enquête proportionnée ; les scores automatisés de détection par IA ne peuvent pas être la seule preuve d'inconduite.	Organe de gouvernance de l'école	M3-6	Procédure approuvée ; le personnel a été formé ; Tous les cas incluent l'examen de preuves humaines.

7.4 Évaluer si l'utilisation de l'IA renforce ou affaiblit l'indépendance, la pensée critique et la maîtrise des sujets.	Enseignants / chercheurs	M6-18	Preuves d'apprentissage comparées à la référence ; Recommandation d'échelle/arrêt.
--	--------------------------	-------	---

SO8. Participation des élèves et de la communauté

Faites des apprenants et des communautés concernées des contributeurs réguliers à la gouvernance de l'IA, et non des consultants ponctuels.

ID / action concrète	Lead / support	Synchronisation	Livrable et KPI
8.1 Réserver la représentation des élèves au sein du groupe de gouvernance de l'IA de l'école, avec une préparation et une protection adaptées à l'âge.	Responsable de l'école / conseil des élèves	M0-3	Au moins deux voix d'élèves ou un mécanisme de représentation équivalent.
8.2 Consulter les apprenants migrants/réfugiés, les élèves en situation de handicap et leurs familles en utilisant des méthodes accessibles et multilingues.	Responsable de l'inclusion / société civile	Avant le pilote et chaque année	Profil de participation enregistré ; Barrières et modifications demandées documentées.
8.3 Publiez une réponse « vous avez dit - nous l'avons fait » après les consultations et expliquez les	Responsable IA scolaire	Dans les 30 jours	Réponse publiée ; actions assignées et suivies.

recommandations non adoptées.			
8.4 Créer une voie de signalement facile pour les résultats d'IA nuisibles, biaisés, inexacts ou intrusifs en matière de vie privée.	Responsable de la protection / DPO	M3-6	Itinéraire adapté aux enfants disponible ; accusé de réception dans les 2 jours ouvrables.

4. Feuille de route progressive sur 24 mois

Phase	Actions obligatoires	Porte de décision
Phase 1 : Établir M0-3	Nommez les prospects responsables ; créer un groupe de gouvernance ; Inventer tous les outils/cas d'utilisation actuels ; prononcer une interdiction provisoire des données sensibles dans des outils non approuvés ; Établissez une représentation étudiante.	N'avancez que lorsque la propriété, l'inventaire et les garanties immédiates sont documentées.
Phase 2 : Préparer M3-6	Approuver le protocole scolaire ; définir les voies d'évaluation des outils et DPIA ; publier des avis et des canaux de plainte ; la formation du personnel de lancement ; Sélectionnez le besoin d'inclusion pour le pilote.	Piloter uniquement lorsque l'outil, le but, les données, la supervision humaine, l'accès et les mesures de référence sont approuvés.
Phase 3 : Pilote M6-12	Mener des projets pilotes d'inclusion et d'apprentissage limités ; enseigner la littératie IA ; repenser certaines évaluations ; Collecter des données sur l'apprentissage,	Continuer seulement si aucune faille critique des sauvegardes et que les preuves précoces justifient l'achèvement.

	l'équité, la charge de travail, la sécurité et la participation.	
Phase 4 : Évaluer M12-18	Examen indépendant ou interinstitutions ; auditer la confidentialité, l'accessibilité, les biais, l'apprentissage et la charge de travail ; consulter les utilisateurs ; Mettez en place des mesures correctives.	Décidez de l'échelle, de la révision, de la mise en pause ou de l'arrêt pour chaque cas d'utilisation en utilisant des critères publiés.
Phase 5 : Intégration du M18-24	Ajuster les usages efficaces ; intégrer le programme scolaire et le développement continu ; publier un rapport annuel de transparence ; mettre à jour les achats et les politiques ; D'accord avec le budget de durabilité.	Institutionnaliser uniquement lorsque la propriété, le financement, la compétence et l'examen annuel sont assurés.

5. Ressources et structure budgétaire indicative

Le Plan d'action ne prévoit pas de budget unique car les systèmes éducatifs diffèrent. Chaque organisme chargé de la mise en œuvre devrait néanmoins prévoir un budget pour les catégories de coûts suivantes avant d'approuver les projets pilotes.

Catégorie de ressources	Disposition minimale	Allocation indicative du budget local de mise en œuvre
Gouvernance et juridique	Délais d'avance pour l'IA, soutien DPO/juridique, rédaction de politiques, évaluations d'impact et réunions de révision.	10-15%
Développement professionnel	Formation fondamentale et avancée, facilitation, temps protégé pour les enseignants et apprentissage par les pairs.	20-30%

Infrastructures et accès	Licences approuvées, appareils, connectivité, comptes sécurisés, accessibilité et support technique.	25-35%
Programme scolaire et évaluation	Adaptation des ressources, traduction, formats accessibles, conception et modération des leçons.	10-15%
Suivi et évaluation	Outils de référence, collecte de données, revue indépendante, consultation et rapport avec les apprenants.	10-15%
Conditionnel / remédiation	Réponse aux incidents, outils de remplacement, correctifs de sécurité et mesures d'inclusion supplémentaires.	5-10%

Sauvegarde budgétaire

Ne financez pas les licences sans financer également la formation, l'accessibilité, la gouvernance et l'évaluation. Les budgets uniquement technologiques créent un risque de mise en œuvre non géré.

6. Cadre de suivi et d'évaluation

Indicateur	Définition / cible	Source	Fréquence	Propriétaire
Couverture de gouvernance KPI 1	Les écoles participantes à 100 % disposent d'un leader IA, d'un groupe de gouvernance, d'un protocole et	Dossiers de nomination et de politique	Annuel	Autorité / responsable de l'école

	d'une revue annuelle.			
KPI 2 Assurance des outils	Les outils 100 % approuvés par l'institution réalisent l'évaluation requise ; Utilisation à 100 % à fort impact complète de la DPIA/revue des droits.	Registre d'outils et évaluations	Avant approbation / annuel	DPO / approvisionnement
KPI 3 Préparation de la main-d'œuvre	Au moins 90 % du personnel cible suit une formation de base ; au moins 80 % déclarent un soutien adéquat.	Formation et enquête sur le personnel	Trimestriel / annuel	Responsable de formation
KPI 4 Alphabétisation des apprenants	Au moins 80 % des apprenants échantillonnés démontrent des compétences attendues en matière d'âge en matière de vérification, de confidentialité et de divulgation.	Tâches, grilles d'évaluation et enquête auprès des apprenants	Trimestriel	Responsable du programme
KPI 5 Accès égal	Aucune activité obligatoire ne dépend de l'accès privé payant ; Les lacunes identifiées en matière d'appareils/connectivité/accessibilité ont permis de financer la réponse.	Audit d'accès	Trimestriel	Responsable de l'inclusion / IT

KPI 6 Impact de l'inclusion	Le projet pilote montre un bénéfice défini pour les apprenants cibles sans erreurs ou expériences matériellement plus graves pour un sous-groupe.	Données de référence et données de résultats désagrégées	Par pilote	Responsable d'évaluation
KPI 7 Sécurité et confidentialité	Tous les incidents enregistrés ; des incidents graves ont immédiatement dégénéré ; Mesures correctives effectuées dans le délai convenu.	Registre des incidents	Continu / trimestriel	Protection / DPO
KPI 8 Supervision humaine	Aucune décision de conséquences entièrement automatisée ; Les décisions 100 % échantillonnées par IA montrent une évaluation humaine documentée.	Audit décisionnel	Trimestriel	Responsable / autorité de l'école
KPI 9 Participation	Les apprenants et les groupes concernés consultaient avant les pilotes et chaque année ; Réponse aux retours publiés dans un délai de 30 jours.	Dossier de consultation	Par pilote / annuel	Groupe de gouvernance de l'IA

KPI 10 Transparence	Les rapports publics annuels récapitulatifs portent sur les utilisations, les prestations, les incidents, les changements et les systèmes abandonnés.	Rapport publié	Annuel	Lead responsable
------------------------	---	----------------	--------	------------------

6.1 Critères d'échelle, de révision, de pause ou d'arrêt

Décision	Preuves minimales
Échelle	Bénéfice éducatif et d'inclusion démontré ; le fonctionnement des garanties ; l'accès équitable ; charge de travail/coût acceptable ; les utilisateurs préparés ; Aucun risque élevé non résolu.
Réviser	Bénéfice plausible mais limité par des problèmes de conception, de formation, d'accessibilité, de configuration ou d'implémentation réparables.
Pause	Preuves incomplètes ; une préoccupation importante fait l'objet d'une enquête ; le changement du fournisseur ou du jury affecte l'assurance ; soutien humain requis indisponible.
Arrête	Une défaillance grave ou répétée de la vie privée ou de la sécurité ; un impact discriminatoire persistant ; aucun bénéfice significatif ; la perte de contrôle humain ; coût ou charge de travail inacceptables.

7. Registre des risques et atténuation

Risque	Alerte précoce	Action préventive / corrective	Propriétaire
Usage non approuvé ou informel	Des outils inconnus apparaissent dans les missions ou les flux de travail du personnel.	Inventaire, liste d'outils approuvés, alternatives pratiques, formation et application proportionnée.	Responsable IA scolaire
Exposition aux données personnelles	Les utilisateurs saisissent des noms, des images, des notes, des données de santé ou de comportement.	Blocage technique lorsque possible, interdiction explicite, formation, réponse aux incidents et demandes de suppression.	DPO / IT
Biais ou exclusion	Des taux d'erreur différents, une mauvaise traduction ou une mauvaise expérience pour un sous-groupe.	Tests avant déploiement, surveillance désagrégée, revue par l'utilisateur affecté, correction ou suspension.	Responsable de l'inclusion / évaluation
Désinformation	Des faits fabriqués, des sources ou des recommandations dangereuses apparaissent dans l'apprentissage.	Instruction de vérification, exigences de source, revue des enseignants et restriction des sujets à haut risque.	Enseignant / responsable du programme
Surdépendance	Refuser le raisonnement indépendant, l'écriture ou la résolution de problèmes.	Refonte des tâches, pratiques sans IA, preuves orales et procédentaires et limites d'utilisation.	Enseignants

Litiges d'évaluation	Règles floues ou dépendance excessive aux scores de détection par IA.	Classification des tâches, communication préalable, examen des preuves humaines et voie d'appel.	Responsable d'évaluation
Charge de travail des enseignants	La préparation, la vérification et le dépannage dépassent l'avantage.	Temps protégé, ressources partagées, helpdesk, réduction ou arrêt de portée.	Responsable de l'école
Inégalités numériques	Les comptes payants, les appareils, la connectivité ou les interfaces inaccessibles excluent les apprenants.	Accès institutionnel, alternatives accessibles, utilisation supervisée et exigences d'approvisionnement.	Responsable de l'autorité / de l'inclusion
Changement de fournisseur ou verrouillage	Les termes, le modèle, la localisation des données, le prix ou le service changent de manière inattendue.	Avis contractuel, réévaluation annuelle, possibilité d'exportation/suppression et plan de sortie.	Approvisionnement / DPO
Faible confiance des parties prenantes	Plaintes, faible compréhension ou incompréhension de l'objectif.	Avis en langage clair, participation, transparence et mesures correctives visibles.	Lead responsable

8. Plan de démarrage de G0 jours au niveau scolaire

Échéance	Action requise	Preuve de complétion
Jours 1 à 10	Nommer le responsable IA et son adjoint ; identifier les représentants DPO, la protection de la sauvegarde,	Contacts nommés et tableau de gouvernance.

	l'informatique, le programme, l'inclusion et les apprenants.	
Jours 1 à 30	Inventer les outils et usages actuels ; émettre des garanties immédiates de données et d'évaluation ; Établissez la route de l'incident.	Registre outil/utilisation ; avis provisoire ; Lien de signalement.
Jours 15-45	Prioriser un besoin éducatif ou d'inclusion ; la référence du document ; identifier une alternative non-IA.	Déclaration des besoins et dossier de référence.
Jours 30 à 60	Évaluer l'outil proposé ; Contrôles complets juridiques, de confidentialité, d'accessibilité, d'équité et de sécurité.	Décision signée d'évaluation et d'approbation/rejet.
Jours 30-75	Rédiger et approuver le protocole scolaire ; fournir une formation de base au personnel ; Préparez un accompagnement pour les apprenants/familles.	Protocole approuvé, assiduité et documents d'orientation.
Jours 60-90	Consulter les apprenants et familles concernés ; finaliser le protocole du pilote, les critères de réussite et les conditions d'arrêt.	Réponse à la consultation et autorisation du projet pilote.

G. Enregistrements de mise en œuvre requis

Outil d'IA et registre de cas d'utilisation.

Proposition de cas d'usage et déclaration d'objectifs éducatifs.

Assurance des outils / évaluation des achats.

Protection des données, droits de l'enfant et évaluations d'impact sur l'équité lorsque cela est nécessaire.



Protocole d'IA scolaire et directives d'utilisation approuvée.

Registre de formation et évaluation des compétences.

Plan pilote, référence, mesures de résultats et décision d'échelle/arrêt.

Registre des incidents, des plaintes, des appels et des mesures correctives.

Dossier de consultation des apprenants, des familles et des parties prenantes.

Analyse annuelle de la transparence et du résumé de l'impact de l'IA.

10. Durabilité et transfert

La durabilité dépend de l'intégration de la propriété, de la compétence et de la révision dans la gouvernance normale de l'éducation, plutôt que de maintenir l'IA comme une activité de projet temporaire. Après les 24 premiers mois, les autorités et les écoles devraient inclure la gouvernance de l'IA dans la planification annuelle de l'amélioration, l'intégration et le développement continu, la révision des programmes, les achats, la sauvegarde, la protection des données et l'assurance qualité.

Mesure de durabilité	Exigence après le 24e mois
Maintien des politiques	Examen annuel et mise à jour rapide après changement juridique, fournisseur, sécurité ou technologique majeur.
Renouvellement de la main-d'œuvre	les modules de gouvernance de l'IA et d'utilisation responsable inclus dans l'induction ; Une formation de remise à niveau au moins une fois par an.
Continuité financière	Budget récurrent pour un accès sécurisé, l'inclusion, le soutien, l'évaluation et la condition de contingence.
Transfert de connaissances	Les ressources, cas et modèles BridgeAI sont disponibles dans des formats accessibles et en langage partenaire.

Apprentissage à travers le pays	Échange annuel de partenaires ou de réseaux sur les incidents, les pratiques efficaces, les changements de politiques et les preuves.
Responsabilité publique	Le résumé annuel reste disponible pour les élèves, les familles, le personnel et les autorités.

11. Conclusion

Le Plan d'action BridgeAI transforme l'IA responsable et inclusive d'une déclaration d'intention en un programme de travail géré. Il attribue la propriété, place les garanties avant le déploiement, offre aux enseignants et aux apprenants la préparation dont ils ont besoin, et exige des preuves avant l'échelle.

Test final de mise en œuvre

Avant d'approuver toute action, demandez-vous : À qui appartient ? D'ici quand ? Avec quelles ressources ? Quelles preuves prouveront la complétion ? Comment les apprenants vont-ils savoir et participer ? Qu'est-ce qui nous ferait faire une pause ou un arrêt ?

Références

Consortium BridgeAI (2024). Demande Erasmus+ KA220-SCH : TrAnsformIng Education, Embrasser la Diversité.

Consortium BridgeAI (2026). Méthodologie WP4 : Élaborer une proposition globale de réforme politique et un plan d'action.

Consortium BridgeAI (2026). Rapport de réforme politique WP4 : Intelligence artificielle responsable et inclusive dans l'enseignement scolaire.

Commission européenne. Plan d'action pour l'éducation numérique 2021-2027.
<https://education.ec.europa.eu/focus-topics/digital-education/actions>

Union européenne (2024). Le Règlement (UE) 2024/1689 établissant des règles harmonisées sur l'intelligence artificielle. <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1689/oj/eng>

Union européenne (2016). Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données). <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2016/679/oj>

UNESCO (2023). Conseils pour l'IA générative dans l'éducation et la recherche.
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000386693>

Annexe A. Liste de contrôle d'une page pour l'approbation des cas d'utilisation

Vérifié	Question d'approbation	Statut / preuves
Besoin	Le problème éducatif ou d'inclusion est-il clairement défini ?	☐ Action complète ☐ requise
Nécessité	L'IA est-elle manifestement préférable à une option non-IA plus sûre et plus simple ?	☐ Action complète ☐ requise
Propriété	Le responsable, le propriétaire opérationnel et le réviseur humain sont-ils nommés ?	☐ Action complète ☐ requise
Utilisateurs	L'âge, les besoins, les vulnérabilités et les groupes affectés sont-ils identifiés ?	☐ Action complète ☐ requise



Données	Les types de données, la base légale, la localisation, la rétention, l'accès et la suppression sont-ils compris ?	☐ Action complète ☐ requise
Droits	La vie privée, les droits de l'enfant, l'égalité, l'accessibilité et la participation sont-elles évaluées ?	☐ Action complète ☐ requise
Précision	Comment les résultats, sources, traduction et erreurs différentielles seront-ils vérifiés ?	☐ Action complète ☐ requise
Surveillance	Une personne compétente peut-elle examiner, passer outre, expliquer et documenter les décisions ?	☐ Action complète ☐ requise
Accès	Chaque apprenant obligatoire peut-il participer sans paiement privé ni outils inaccessibles ?	☐ Action complète ☐ requise
Transparence	Les utilisateurs comprendront-ils quand l'IA est utilisée, pourquoi, ses limites et comment la contester ?	☐ Action complète ☐ requise
Preuves	Les indicateurs de base, les indicateurs de succès, la fréquence de suivi et les sources de preuves sont-ils définis ?	☐ Action complète ☐ requise
Sortie	Les seuils de pause/arrêt, la route d'incident, les arrangements de suppression	☐ Action complète ☐ requise

	et de sortie des fournisseurs sont-ils prêts ?	
--	---	--

Erasmus+ KA220-SCH | Transformer l'éducation, embrasser la diversité



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les opinions exprimées sont cependant celles de l'auteur(s) uniquement(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence européenne de direction pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenus responsables

Annexe B. Modèle de suivi d'actions local

ID d'action	Tâche locale	Propriétaire	Échéance	KPI / preuves	Statut
					Non commencé / En cours / Terminé / Bloqué
					Non commencé / En cours / Terminé / Bloqué
					Non commencé / En cours / Terminé / Bloqué
					Non commencé / En cours / Terminé / Bloqué
					Non commencé / En cours / Terminé / Bloqué
					Non commencé / En cours / Terminé / Bloqué

					Non commencé / En cours / Terminé / Bloqué
					Non commencé / En cours / Terminé / Bloqué

Définitions de statut recommandées : Non lancé - aucune action engagée ; En cours - propriétaire et prochaine étape confirmés ; Complet - preuves vérifiées ; Bloqué - date d'escalade et de résolution enregistrée.

Projet n° 2024-1-SE01-KA220-SCH-000243601



Co-funded by
the European Union

Financé par l'Union européenne. Les opinions exprimées sont cependant celles de l'auteur(s) uniquement(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence européenne de direction pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenus responsables